

*Ministère de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche*

*La ministre*

*Paris, le 09 FEV. 2015*

Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez appelé mon attention sur la mise en place des rythmes scolaires dans les départements d'outre-mer et souhaité qu'un suivi spécifique puisse être mené dans le cadre des travaux conduits du Comité national de suivi de la réforme des rythmes scolaires.

Je vous remercie pour l'attention que vous portez à la mise en œuvre de la réforme dans ces territoires pour lesquels, il est effectivement nécessaire, d'avoir un suivi particulier de manière à s'assurer que les souplesses que le cadre réglementaire mis en place par le décret du 7 mai 2014 permet, sont pleinement utilisées pour répondre à leurs difficultés et aux réalités locales.

Pour répondre à votre demande, j'ai décidé, en accord avec la présidente du Comité de suivi, d'intégrer cette dimension dans les travaux que conduira le Comité au cours de cette année. Ces travaux pourront alimenter le point d'étape voulu par le Premier ministre à la fin de l'année scolaire sur cette grande réforme de la Refondation de l'Ecole.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, en l'assurance de ma considération distinguée.

*Bien à vous,*

Najat VALLAUD-BELKACEM



Monsieur Christian CHEVALIER  
Secrétaire général du SE-UNSA  
209 Boulevard Saint-Germain  
75007 PARIS